

Paris, le 10 décembre 2022

Chers amis de la Ligue,

Cette fin d'année est pour nous l'occasion de dresser un résumé de nos actions et de vous faire part des évolutions intervenues durant cette année.

Le Conseil d'administration a choisi de gérer la Ligue sur le plan financier de part une diminution des dons : il a opté pour un développement marketing, et une relance des activités de représentation et de défense des équidés. Notre Président est régulièrement sur le terrain, aidé par ses délégués et bénévoles experts.

La Ligue intervient sur le terrain.

La Ligue est toujours très sollicitée, tant par des particuliers que par des associations ou des services vétérinaires pour intervenir en urgence. Depuis la crise sanitaire, la question des moyens de transport, des hébergements, des soins vétérinaires sont plus que jamais d'actualité. Tout cela sans aucune aide financière, uniquement grâce à des familles d'accueil et à votre générosité.

Les demandes d'intervention, comme à chaque entrée d'hiver, sont de plus en plus nombreuses, avec le froid. La crise économique, les conséquences de la guerre en Ukraine, et le laxisme ou l'irresponsabilité de certains font craindre les abandons. Après les chats, les chiens, voici que nous constatons l'abandon de chevaux en milieu urbain, sans compter la maltraitance toujours aussi présente comme l'atteste les récents événements survenus dans une foire ...

La Ligue engage des procédures contre les auteurs de mauvais traitements ou d'abandon de soins. Mais elle ne peut que déplorer la lenteur de la justice et les faibles sanctions infligées par des tribunaux.

La Ligue assure une retraite heureuse à des chevaux de course, grâce à un partenariat avec France Galop. Ce sont des centaines de chevaux qui ont ainsi échappé à la boucherie après une belle carrière de galopeur.

La Ligue a besoin de votre aide pour continuer ses actions. Rejoignez-nous !

BULLETIN D'ADHÉSION à retourner par courrier à



LFPC - Maison des Vétérinaires - 10 place Léon Blum - 75011 PARIS



Membre : 25 € minimum Société : 50 € Famille : 40 €
 Membre bienfaiteur : à partir de 100 € ou toute autre somme à votre convenance : €

M. - M^{me} - M^{elle} :

Adresse :

N° adhérent (pour les adhérents déjà inscrits) : E-mail :

Téléphone : Fax : Portable :

Paiement par : Chèque bancaire Chèque postal Espèces
(La LFPC est une association reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal vous sera adressé dès réception)

A : le

Signature de l'adhérent(e) :

Malgré l'identification rendue obligatoire depuis 2003, force est de constater que plus d'un tiers des chevaux ne font l'objet d'aucune déclaration et sont parfois vendus à des particuliers sans visite de vétérinaire, de maréchal-ferrant, ou autre professionnel. Dans ces conditions et vu le prix de vente (400 à 500 euros pour un cheval et 300 euros pour un poney), ne nous étonnons pas de voir de plus en plus de cas de maltraitance et d'abandons !

Aidez la Ligue à intervenir sur le terrain !

Vous pouvez faire un don, mais aussi héberger ou adopter un cheval. Vous pouvez également faire un legs.

Avec un don de 60 euros (qui après déduction fiscale ne vous coûte que 20,40 euros), vous permettez l'achat d'un round baller de foin. Avec un don de 150 euros (qui vous coûte en réalité 51 euros) vous payez l'hébergement d'un cheval pendant un mois.

En vous remerciant de votre générosité, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2023.



MERCI DE VOTRE SOUTIEN



Grâce à votre don, la Ligue va pouvoir poursuivre ses actions



Par exemple, votre don de	vous revient	après déduction fiscale
30 €	→	10,20 €
60 €	→	20,40 €
100 €	→	34,00 €
200 €	→	68,00 €
500 €	→	170,00 €

Un don en faveur de la Ligue Française pour la Protection du Cheval ne vous coûte en réalité que 34 % de votre versement.